

Contrat de relance et transition écologique

Un nouveau contrat de 6 ans entre l'Etat et Le Grand Périgueux pour aider le territoire à rebondir et s'adapter à la crise sanitaire et au changement climatique.

C'est quoi ?

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) est un nouvel outil proposé par l'Etat au Grand Périgueux jusqu'en 2026, pour engager la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique du territoire.

Après une 1ère convention avec l'Etat le 21 mai, le CRTE a été signé le 30 juillet 2021.

Le CRTE a consisté en l'écriture d'un diagnostic sur l'agglomération et ses 43 communes, autour de 16 ambitions du territoire pour les prochaines années, regroupées en 4 piliers :

La connectivité et le désenclavement du territoire

Améliorer et développer tous les modes de déplacements : sécuriser nos routes, miser sur une desserte plus efficace et rapide en train et en bus tout en utilisant davantage le vélo et la marche au quotidien, accélérer l'accès au numérique pour tous.

La relance et le développement économique

Rebondir suite à la crise sanitaire et repenser l'économie locale : soutenir l'innovation et les filières existantes, renforcer les compétences au service de l'emploi et de l'insertion notamment des jeunes, agir pour la reconquête commerciale et développer un tourisme durable.

La transition écologique et énergétique

Doter le territoire d'une capacité de résilience pour s'adapter aux changements climatiques : réduire l'impact environnemental et soutenir l'économie circulaire, préserver les ressources naturelles, soutenir la performance environnementale des bâtiments et des espaces publics, agir pour une agriculture et une alimentation saines et durables

La cohésion sociale et territoriale

Ensemble, organiser et équilibrer le développement du territoire : soutenir les secteurs urbains et ruraux les plus fragiles, renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité (santé, enfance, services publics), favoriser un habitat solidaire, attractif et durable, développer l'animation sociale et l'implication habitante, développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs.

<https://www.grandperigueux.fr/crte?>



Une consultation s'est tenue en juin 2021 sur les priorités pour la relance. Merci à tous ceux qui y ont contribué !

Ces défis sont importants et le contrat s'adaptera aux réalités : chaque année, une revue de projets permettra de constater l'avancement mais aussi d'intégrer des nouveaux projets et de compléter au fil de l'eau la maquette du CRTE.

Quel a été le calendrier de travail ?

L'urgence de la situation et l'importance des défis à relever ont imposé un calendrier resserré :

- › Écriture du diagnostic : mars 2021 – avril 2021
- › Signature du Contrat d'initialisation : 21 mai 2021
- › Recensement des projets et des idées : mai 2021
- › Consultation du public et des partenaires : 7 – 30 juin 2021
- › Signature du CRTE : 30 juillet 2021



1 boulevard Lakanal - BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex

05 53 35 86 00

[› CONTACT](#)